

rejeté

SÉNAT

le 17 novembre 1965.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

portant approbation

du Plan de développement économique et social,

(urgence déclarée).

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 novembre 1965.

Le président,

Signé : Pierre GARET.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1617, 1637, 1638, 1644, 1656 et in-8° 424.

Sénat : 38, 40, 41, 56, 58 et 67 (1965-1966).